* * *

Ces explications justifient suffisamment le reproche d'étroitesse adressé plus haut à la théorie de F. Leo. Si l'élégie et la comédie ont des situations et des développements communs, cette ressemblance trouve sa cause dans la solidité de la tradition qui s'imposait à toutes deux et à d'autres genres encore. Leur rencontre ne s'est pas faite au carrefour problématique d'élégies alexandrines que nul ne connaît. Elle était inévitable, et se préparait dès l'époque la plus reculée de la littérature hellénique.

II

AUTOUR D'UN TEXTE DE SÉNÈQUE

(*Nat. Quaest.*, IV, praef. 17)[1]

PAR RENÉ WALTZ
Professeur à l'Université de Lyon

On sait que, dans la Préface du IVe livre des *Naturales Quaestiones*, qui lui sont dédiées, Lucilius est censé faire, sous la forme d'une prosopopée passablement oratoire, son propre panégyrique. Passant en revue toutes les belles actions et tous les beaux sentiments de son existence, il vante finalement sa force d'âme, qui, dit-il, l'empêcha sous Caligula, malgré les menaces dont il se sentait entouré, de se dérober aux tortures par le suicide :

« Videbam — lui fait dire Sénèque — apud Gaium tormenta, uidebam ignes, sciebam olim sub illo in eum statum res humanas decidisse ut inter misericordiae exempla haberentur occisi : non tamen ferro incubui nec in mare aperto ore desilui, ne uiderer pro fide tantum mori posse. »

Texte clair, mais qui présente une particularité bien étrange. Tous les manuscrits sont d'accord pour donner : *aperto ore*. Toutes les éditions, y compris celles de Gercke et de P. Oltramare, sont

1. Communication faite à la Société lyonnaise d'Études anciennes, le 19 mars 1937.

d'accord pour garder la leçon des manuscrits. Or l'image de la « bouche ouverte » est non seulement ridicule, mais véritablement absurde. Ridicule : rien ne le montre mieux que la traduction, fidèle et littérale, d'Oltramare : « et je n'ai pas, la bouche ouverte, sauté dans la mer ». Absurde : car, enfin, l'homme qui se jette à l'eau, du haut d'une falaise ou d'un pont, avec l'intention de se noyer, ouvre-t-il la bouche? Il le voudrait qu'il ne le pourrait pas. Ne serre-t-il pas bien plutôt les lèvres, comme pour aider d'avance à l'asphyxie[1]?

En dépit du mauvais goût dont il n'est pas toujours exempt, Sénèque n'a guère pu se laisser aller à une bizarrerie pareille. Je préfère croire le texte des manuscrits altéré. Et la correction vient aussitôt à l'esprit. Il faut lire : *operto ore* = la tête couverte, c'est-à-dire en m'enveloppant la tête de ma toge.

Mais reprenons la chose de plus haut. L'usage de s'envelopper la tête d'un pan de son vêtement à l'approche de la mort était général dans l'antiquité. C'était un geste usuel, je dirais presque banal : le geste suprême des mourants. Qu'il s'agît de mort naturelle, de mort violente ou de suicide, quelles que fussent les circonstances ou les conditions du trépas, Grecs et Latins l'accomplissaient semblablement. En grec, cela s'appelait ἐγκαλύπτεσθαι ou, parfois, συγκαλύπτεσθαι (avec ou sans τὴν κεφαλήν). En latin, l'expression habituelle était *obuoluere caput*. Nous verrons tout à l'heure comment Sénèque a été conduit à la modifier.

Examinons d'abord les textes les plus intéressants parmi ceux qui attestent cet usage.

L'un des plus remarquables est celui où Cyrus, à la fin du long discours qu'il tient à ses enfants avant de mourir, dans la *Cyropédie* de Xénophon, leur adresse cette prière : « Je vous demande, mes enfants, qu'à partir du moment *où je me serai enveloppé la tête*, personne ne voie plus mon corps, pas même vous : ὅταν δ' ἐγὼ ἐγκαλύψωμαι, αἰτοῦμαι ὑμεῖς κ.τ.λ. » Après quoi Cyrus ajoute encore quelques paroles ; puis, dit Xénophon, il s'enveloppe la tête et meurt : Ταῦτ' εἰπὼν ... ἐνεκαλύψατο, καὶ οὕτως ἐτελεύτησεν (VIII, 7, 28). —

1. M. J. Bury me signale que Turnèbe était d'une opinion contraire : « Illud, écrit-il (*Aduersar.*, XXI, 19), ... est pereleganter perque scite dictum : *nec in mare aperto ore desilui*. Solent enim homines in maxima desperatione se ore hiante in profundum abiicere, ut celerius strangulato aquis spiritu moriantur. » — Nous laisserons à Turnèbe la responsabilité de son assertion, encore qu'il prétende la fonder sur une expérience constante.

Pouvons-nous inférer de ce texte que l'usage de s'envelopper la tête avant de mourir, plus exactement *pour* mourir, existait aussi chez les Perses? Il faudrait évidemment d'autres témoignages, offrant des garanties d'authenticité qui manquent à celui-ci. Voilà du moins un premier texte qui établit nettement que c'était un usage courant pour les Grecs : « Quand je me serai enveloppé la tête » signifie pour le lecteur : quand je sentirai que je vais rendre le dernier soupir et que j'aurai accompli le geste symptomatique des mourants. Et lorsque, quelques instants après, Cyrus accomplit en effet ce geste et meurt, il est clair que nous assistons à une sorte de rite, normal, naturel, obligé.

Voici un autre texte, bien connu : la mort de Socrate dans le *Phédon* de Platon. Il ne s'agit plus cette fois d'une mort naturelle, mais d'une mort par arrêt de justice. Mais il n'importe : c'est tout un. « Socrate, écrit Platon, *découvrit sa tête, car il se l'était déjà enveloppée*, et dit ces paroles, les dernières qu'il prononça : Criton, nous devons un coq à Esculape, etc. : καὶ ἐκκαλυψάμενος, ἐνεκαλύπτετο γὰρ, εἶπεν κ.τ.λ. Au bout d'un moment, il eut un soubresaut, et l'homme (l'exécuteur, le serviteur des Onze) *lui découvrit la tête :* καὶ ὁ ἄνθρωπος ἐξεκάλυψεν αὐτόν ; il avait les yeux grands ouverts, ce que voyant Criton lui ferma la bouche et les paupières » (*Phéd.*, 118, A). — Ainsi le geste de Socrate est exactement le même que celui de Cyrus. Sentant venir la mort, il s'est enveloppé la tête, geste si naturel en un pareil moment que Platon n'a même pas jugé utile de l'indiquer : ce détail reste sous-entendu. Mais Socrate, voulant ajouter un dernier mot, exprimer une dernière volonté, se dégage la tête. Après quoi il s'enveloppe à nouveau, ce que Platon ne croit pas non plus nécessaire de dire expressément. Et, quand il a rendu l'âme, l'exécuteur le découvre, selon l'usage. Cyrus, dans un sentiment de pudeur et de dignité assez particulier, et peut-être pour s'envelopper dans la mort d'un certain mystère, avait exigé que son cadavre fût soustrait à tous les regards. Rien de pareil pour Socrate, qui meurt, matériellement, comme un homme ordinaire.

Prenons le cas d'une mort violente, celui de l'assassinat de Jules César. « Lorsqu'il vit de toutes parts, nous dit Suétone (*Caes.*, 82), les poignards tirés contre lui, il *s'enveloppa la tête avec sa toge :* Vtque animaduertit undique se strictis pugionibus peti, toga caput obuoluit. » Ce geste de César se couvrant la tête de sa toge est confirmé par Plutarque (*Caes.*, 66), qui le décrit en ces termes :

« Quelques-uns nous racontent que César, qui se défendait contre les autres..., n'eut pas plus tôt aperçu Brutus le poignard tiré qu'*il s'entoura la tête de sa toge* (littéralement : qu'il ramena sa toge sur sa tête) et s'abandonna aux coups : ἐφειλκύσατο κατὰ τῆς κεφαλῆς τὸ ἱμάτιον καὶ παρῆκεν ἑαυτόν. » — C'est très nettement un geste de résignation à la mort : César s'est d'abord débattu avec énergie contre Casca et ses premiers agresseurs ; mais, dès qu'il voit Brutus parmi eux, au contraire il renonce à vivre : c'est ce que signifie son geste. Et c'est aussi un geste de pudeur, comme le donne à entendre la suite du texte de Suétone : « En même temps, continue le chroniqueur, de la main gauche (ce qui indique, notons-le en passant, que le premier geste était accompli de la main droite), il rabattit le pli de sa toge jusqu'à ses pieds, afin de tomber plus décemment, la partie inférieure de son corps étant également couverte : quo honestius caderet, etiam inferiore corporis parte uelata[1]. »

Le cas de Pompée est analogue. A cette différence près que Pompée n'essaie même pas de se défendre contre ses meurtriers, qui d'ailleurs ne lui en laissent pas le temps. Les termes qu'emploie Plutarque rappellent ceux dont il se sert pour César : « Pompée, dit-il, *ramenant des deux mains sa toge sur son visage*, ταῖς χερσὶν ἀμφοτέραις τὴν τήβεννον ἐφελκυσάμενος κατὰ τοῦ προσώπου, ne dit rien et ne fit rien qui fût indigne de lui, mais, poussant seulement un soupir, il s'affermit contre les coups » (*Pomp.*, 79).

Arrivons — ce qui nous rapproche du passage des *Naturales Quaestiones* — aux cas de suicide. Ici, les textes se multiplient. Un exemple historique d'abord : celui de Démosthène, dans le récit que fait Plutarque de sa mort (*Dém.*, 29). Texte très connu également. Démosthène est à Calaurie, dans le temple de Poséidon, où il s'est réfugié ; Archias, avec ses satellites, l'y rejoint, lui intime l'ordre de le suivre auprès d'Antipater, le menace : « Attends un peu, lui dit Démosthène, que j'envoie quelques ordres chez moi. » « Et, cela dit, poursuit Plutarque, il se retira dans le fond du temple, prit du papier comme pour écrire, approcha son calame de sa bouche, le mordit, comme il avait l'habitude de le faire lorsqu'il réfléchissait en écrivant, resta ainsi un certain temps ; puis *il s'enveloppa la tête de son manteau* et l'inclina : εἶτα συγκαλυψάμενος ἀπέ-

1. Valère Maxime, qui décrit le geste un peu différemment, en donne la même explication psychologique (IV, 5, 6) : « Ne tribus quidem et uiginti uulneribus quin uerecundiae obsequeretur absterreri potuit, si quidem utraque togam manu demisit, ut inferior pars corporis tecta collaberetur. »

κλινε τὴν κεφάλην. » Les gardes qui se tenaient debout près de la porte se moquent alors de lui, le traitent de peureux et de lâche ; Archias s'approche de lui de nouveau, l'invite à se lever et à le suivre. « Mais Démosthène, continue Plutarque, qui sentait que le poison avait pénétré en lui et commençait à l'engourdir, *se découvrit la tête* et, regardant Archias en face, lui dit, etc. : Ἤδη δὲ συνησθημένος ὁ Δημοσθένης ἐμπεφυκότος αὐτῷ τοῦ φαρμάκου καὶ νεκροῦντος ἐξεκαλύψατο, κ.τ.λ. — Ici encore, le geste de Démosthène s'enveloppant la tête de son manteau, geste que les assistants prennent tout d'abord pour une marque de découragement et de peur dont ils le raillent, n'est autre chose que le geste symbolique de l'homme qui sait qu'il va mourir et qui consent à la mort, rigoureusement semblable au geste de Cyrus, de Socrate, de César et de Pompée. Toute la différence, due aux circonstances, est que Démosthène, au dernier moment, se découvre pour braver son ennemi[1].

Nous rapprochant encore davantage du passage de Sénèque, nous trouvons maintenant divers textes latins relatifs à des suicides par noyade. Le plus ordinairement, à Rome, on se jetait dans le Tibre du haut d'un pont. Tite-Live (IV, 12, 11) offre à cet égard un texte bien curieux. Il se réfère à l'année 314 de la fondation de Rome (= 440 av. J.-C.), année de famine et de rationnement si sévère pour la population que le désespoir saisit un grand nombre de plébéiens et qu'une véritable épidémie de suicides se produisit parmi eux : « Multi ex plebe, spe amissa, potius quam ut cruciarentur trahendo animam (= plutôt que de continuer à vivre dans les tortures), *capitibus obuolutis* se in Tiberim praecipitauerunt. » Il est clair que ce détail : « *capitibus obuolutis*, la tête enveloppée de leur toge », a pour Tite-Live la valeur d'une suggestion pittoresque. Il a une valeur psychologique : il marque la résolution farouche d'en finir avec une vie intolérable. Mais c'est surtout un geste, traditionnel et conventionnel, que chacun, à son tour de rôle, exécute avec une sorte d'automatisme.

Voici, pour finir, un texte important d'Horace (*Sat.*, II, 3, 37). Damasippus raconte à Horace que, désespéré d'avoir fait de mau-

1. Il faut se borner et choisir. Voici pourtant encore un cas de suicide ou pseudo-suicide, assez différent, sur lequel M. l'abbé Saunier veut bien attirer mon attention : celui de Cassius, se faisant trancher la tête par un affranchi sur le champ de bataille de Philippes : « *Lacerna caput circumdedit*, dit Velleius Paterculus (II, 70, 2), *extentamque ceruicem interritus liberto praebuit.* » Cf. Plutarque, *Brut.*, 43. Que signifie ce geste préalable de Cassius ? Lâcheté ? non ; mais soumission à la règle et courage résigné du désespoir.

vaises affaires, il allait se jeter du pont Fabricius dans le Tibre, quand l'intervention soudaine et les discours persuasifs du philosophe Stertinius l'en ont dissuadé : « Cum uellem mittere *operto* Me *capite* in flumen, dit-il : comme j'allais me jeter, *la tête enveloppée de ma toge*, dans le fleuve. » Le cas est le même que pour les plébéiens de Tite-Live, qui se jetaient dans le Tibre « capitibus obuolutis » ; mais, au participe *obuŏluto*, qui ne pouvait entrer dans un hexamètre dactylique, Horace a substitué *operto*, qui en est synonyme, et qui n'est pas le terme propre, mais qui fait le vers.

Et ceci nous ramène au texte des *Naturales Quaestiones*. Influencé sans doute par le souvenir d'Horace, Sénèque a repris l'expression du poète, mais, par un raffinement de styliste qui est bien dans sa manière, il l'a renouvelée en écrivant à son tour : *operto ore*, au lieu de « operto capite ». *Os* pour *caput* est, en effet, une façon de parler recherchée. Cependant *os*, au sens de « tête », est moins rare qu'on ne croirait. Sans doute, dans la prose classique, *os* n'a guère, au sens propre, que deux acceptions : « bouche » et, par extension, « visage », « face » (syn. de *uultus*). Mais le sens de « tête » appartient d'abord — chose curieuse — à la langue archaïque. Et à la langue populaire archaïque, ainsi qu'en témoignent différents vers de l'*Amphitryon* de Plaute : Sosie et, après lui, Mercure l'y emploient avec une valeur à la fois triviale et comique, dans des locutions telles que *os occillare*, *os exossare* (avec calembour), que nous traduirions assez bien par « démolir la gueule » ou « désosser la gueule » (*Amph.*, v. 31, 317, 342 ; cf. 316 : illic homo... meum os finget denuo = cet homme va me repétrir la gueule [à coups de poing]). Mais ceci n'est qu'une curiosité. A l'époque classique, *os* au sens de « tête » se retrouve exceptionnellement dans deux textes très proches parents l'un de l'autre et qui ne constituent, au fond, qu'un témoignage unique : *Rhétor. à Herennius*, I, 23, et Cicéron, *De Inuent.*, II, 149. Tous deux ont trait au supplice du parricide. Le premier cite le cas d'un individu nommé Malleolus qui, convaincu d'avoir tué sa mère, fut condamné, en vertu de la loi des XII Tables, à être enfermé dans un sac en peau de loup et jeté au Tibre : « ei damnato statim folliculo lupino *os* obuolutum est ». Le second cite, sans nommer le coupable, un cas analogue ou qui, pour mieux dire, est probablement le même, et s'exprime ainsi : « *os* autem obuolutum est folliculo et praeligatum [ce qui signifie que le sac fut noué à la hauteur du cou, au moyen d'une corde]. »

Ce double texte permet de constater que l'emploi de *os* au sens de « tête » survit à l'époque classique, même en prose, encore qu'il s'agisse vraisemblablement ici, vu le sujet traité et le contexte (notamment les textes de lois cités), d'une réminiscence archaïque[1].

Mais ce qui est beaucoup plus important pour nous, c'est de constater que *os*, employé au sens de « tête », appartient à la langue poétique. Témoin ce passage de Catulle, à la fois lyrique et licencieux, emprunté à l'*Épithalame de Manlius et de Junie* (v. 138). Le poète s'adresse ironiquement à l'esclave favori du marié, à qui, selon l'usage, on coupera les cheveux le jour des noces, et lui dit : « Maintenant le barbier va te tondre le crâne : Nunc *tuum* cinerarius Tondet *os*. » Un autre texte poétique, d'un autre genre, non moins net, est fourni par Stace, *Théb.*, III, 131. Il s'agit d'un champ de bataille, sur lequel les parents des guerriers morts vont reconnaître leurs cadavres, plus ou moins affreusement mutilés. Les femmes en particulier s'empressent ; et certaines d'entre elles, se livrant à une sorte de jeu de patience macabre, qui excite l'imagination du poète, rassemblent les débris des corps épars et, dit Stace, « rajustent doucement les bras coupés et replacent les têtes sur les épaules : pars molliter aptant Bracchia trunca loco et *cerui-cibus ora reponunt*[2] ».

Revenons à Sénèque. Il est clair que, s'il a substitué *ore* à *capite* dans une expression toute faite, c'est pour fuir la banalité. Et il est tout aussi clair que cet emploi de *os* n'est pas chez lui un archaïsme, mais un emprunt à la langue poétique. Tacite nous en offre un autre exemple dans un texte souvent cité (*Ann.*, I, 61), où il est, comme dans Stace, question de têtes coupées : « *truncis arborum antefixa ora*, dit-il : des têtes étaient clouées aux troncs des arbres ». Il s'agit des restes des légions de Varus, retrouvés en Germanie par Germanicus. Ici encore la poésie est sous la prose, et plus sensiblement même que chez Sénèque.

1. Pour *os* au sens de « tête », les dictionnaires mentionnent souvent Cicéron, *de Signis*, 124 : « Gorgonis os pulcherrimum cinctum anguibus reuellit atque abstulit. » Mais c'est à tort : il s'agit, d'après le contexte, d'une des appliques d'ivoire qui ornaient les portes du temple de Minerve. *Os* ne désigne donc pas ici une tête, mais bien un visage, un masque. Cf. les nombreux documents archéologiques représentant un masque de Gorgone, en bronze, en or, en argent, en terre cuite, etc., qui appuient cette interprétation.

2. Cf. *ibid.*, XII, 25, dans un passage analogue : « Caesorum tantum *ora* uident alienaque iuxta Pectora. »

* * *

Ainsi la conjecture bien simple : « nec in mare *operto ore* desilui », se justifie de tout point.

Resterait à se poser, à l'occasion de ce texte et de ceux que nous en avons rapprochés, deux questions assez difficiles à résoudre. Premièrement, en quoi consistait au juste ce geste, communément accompli par les Grecs et les Romains à l'approche de la mort, et plus particulièrement dans les cas de suicide? Deuxièmement, quelle en était la signification? Ces deux questions, qui sont d'ailleurs liées, nous amènent à envisager au préalable un autre problème.

Il faut en effet avant tout, pour y apporter quelque éclaircissement, avoir soin de distinguer l'un de l'autre, et de dissocier deux gestes, qu'on a toujours, si je ne me trompe, confondus jusqu'à présent. Il y a pourtant en latin pour les désigner des locutions nettement distinctes, et qui ne sont pas synonymes, mais on n'a pas l'habitude d'en sentir la différence : l'une est *uelare caput;* l'autre, *caput obuoluere.* En grec, à *uelare caput* correspond ἐπικαλύπτεσθαι (avec ou sans τὴν κεφάλην), comme à *caput obuoluere* correspond ἐγκαλύπτεσθαι.

Velare caput signifie, non pas précisément : se voiler la tête (le terme est impropre en français) ; mais : se couvrir (ou se recouvrir) la tête. C'est si vrai que les Romains, qui avaient l'habitude d'aller tête nue, emploient cette expression pour dire : se protéger la tête contre le froid, contre le vent. Citons Horace, *Sat.*, II, 5, 94. C'est Tirésias — ou plutôt l'ombre de Tirésias — qui parle ; il conseille à Ulysse, pour refaire sa fortune, la chasse aux testaments et lui indique de quels soins un bon captateur entoure le vieillard dont il convoite l'héritage : « La brise devient-elle plus vive, engage-le à couvrir prudemment sa chère tête : mone, si increbruit aura, Cautus uti *uelet* carum caput. » Mais la locution *uelare caput* est surtout et tout spécialement employée dans la langue religieuse. Rappelons-nous ici que, tandis que les Grecs priaient et sacrifiaient la tête nue, les Romains (sauf certaines exceptions) n'adoraient leurs dieux et n'accomplissaient les différents actes du culte que la tête couverte. Avant de prier, avant de sacrifier, ils ramenaient sur leur tête, d'arrière en avant, le *sinus* de leur toge, de manière à en for-

mer une sorte de capuchon, qui couvrait le derrière et le dessus du crâne et laissait le visage découvert. Pour les femmes, le pli de la toge était remplacé par un voile, qu'on drapait autour de la tête et qui encadrait le visage. Ces têtes encapuchonnées de prêtres, de Vestales, d'officiants quelconques sont fréquentes dans les monuments figurés : chacun les a présentes à l'esprit. C'est là ce que les textes littéraires appellent *uelare caput*. Un exemple entre beaucoup d'autres : lorsque Decius, avant de se dévouer pour ses légions sur le champ de bataille de Veseris, demande au pontife Valerius de le guider dans l'accomplissement des rites, Valerius l'invite à revêtir la toge prétexte, puis *à se couvrir la tête*, à prendre une attitude qu'il lui indique (la main sous le menton, les pieds posés sur un javelot) et à prononcer, enfin, la formule liturgique qu'il lui dicte : « Pontifex, dit Tite-Live (VIII, 9), eum togam praetextam sumere iussit et, *uelato capite*, manu subter togam ad mentum exserta, super telum subactum pedibus stantem, sic dicere... » C'est de cette même locution que Cicéron s'était servi dans le passage du *De Natura deorum* (II, 10) où il fait allusion aux dévouements des deux Decius — dont nous savons (cf. Liv., X, 18) que tous les détails furent identiques : « Apud maiores tanta religionis uis fuit, ut quidam imperatores etiam se ipsos dis immortalibus *capite uelato*, uerbis certis, pro re publica deuouerent. » — En un mot, *uelare caput* est l'expression couramment usitée pour désigner le geste que nous venons de décrire, en particulier lorsqu'il s'agit d'actes religieux. Retenons qu'en pareil cas, ce qui du reste est assez naturel, le visage reste à découvert. Et notons subsidiairement que Virgile use, poétiquement, d'un équivalent caractéristique lorsqu'il fait dire à Énée par le devin Helenus (*Aen.*, III, 405) : « Purpureo *uelare comas* adopertus amictu = couvre ta chevelure (c'est-à-dire ta tête) d'une étoffe de pourpre. » Texte d'autant plus instructif que, d'après Virgile, la prescription d'Helenus à Énée est à l'origine de l'usage romain de se couvrir la tête pour adorer les dieux.

Obuoluere caput, c'est tout autre chose. C'est s'envelopper la tête entière dans un pan de sa toge ou de son manteau, y compris le visage, et même généralement en commençant par le visage. Les détails que donne Suétone sur les derniers moments de César (*Caes.*, 82) sont on ne peut plus caractéristiques à cet égard. Reprenons-les. Après avoir dit que César s'enveloppa la tête avec sa toge, Suétone ajoute qu'en même temps, de la main gauche, il en rabattit

le *sinus* jusqu'au bas de ses jambes, afin de tomber plus décemment : « simul sinistra manu sinum ad ima crura deduxit, quo honestius caderet ». Il soignait la mise en scène. Nous voyons le geste comme si on l'accomplissait devant nous : de la main droite César saisit le pan de sa toge, le ramène de droite à gauche et de bas en haut, de manière à s'envelopper la tête d'avant en arrière ; mais, comme ce mouvement fait remonter la toge, il la tire en même temps de la main gauche pour la rabattre sur ses pieds. Le geste de Pompée, d'après le texte de Plutarque que nous avons déjà cité, est quelque peu différent : il se sert des deux mains pour ramener sa toge sur son visage (ταῖς χερσὶν ἀμφοτέραις τὴν τήβεννον ἐφελκυσάμενος κατὰ τοῦ προσώπου). Mais ce qui, dans tous les cas semblables, est très net, c'est qu'on s'enveloppe — qu'on s'entortille, si je puis risquer le mot — la tête entière dans son vêtement, de façon à ne plus voir et à ne plus être vu. Le but principal de ce geste et son premier résultat est de masquer le visage et les yeux [1].

Ceci établi, je crois bon de faire ici, pour en finir avec les questions de vocabulaire, deux remarques complémentaires. La première, venant à l'appui de ce que nous venons de dire de *obuoluere caput*, est que c'est la même locution qu'on emploie lorsqu'il s'agit du parricide dont on enveloppe la tête dans un sac. Voyez, par exemple, le texte de loi cité dans la *Rhétorique à Herennius*, I, 23 : « Qui parentem necasse iudicatus erit, is *obuolutus* et obligatus corio devehatur in profluentem : que celui qui sera convaincu de parricide soit jeté à la rivière enveloppé et lié dans un sac de cuir. » Et rappelons les deux passages déjà mentionnés qui en dérivent : celui de la *Rhétorique à Herennius* elle-même, au sujet de Malleolus : « ei damnato... folliculo lupino os *obuolutum est* » ; et celui du *De Inuentione* de Cicéron (II, 49) : « os autem *obuolutum est* folliculo

1. On trouve *obuoluere* employé pour *uelare* dans un texte de Festus (173, 2) relatif à la cérémonie du mariage : « nuptias dictas esse ... (aiunt) Aelius et Cincius, quia flammeo caput nubentis *obuoluatur* ». C'est une impropriété manifeste (opposer, par ex., *Octauia*, 702 : « sponsa *uelata* summum flammeo tenui caput »). Mais la suite du passage montre nettement d'où elle provient : les auteurs que cite Festus ont obéi à une préoccupation étymologique. Festus, en effet, continue ainsi : « ... quod antiqui *obnubere* uocarint ». Aelius et Cincius rattachent donc étymologiquement *nuptiae* à *obnubere*, lequel n'est autre chose qu'un synonyme archaïque de *obuoluere*. Conception qui suppose ou qu'ils entendent, pour les besoins de la cause, que la mariée a la tête complètement enveloppée par le flammeum, alors que le flammeum est, en réalité, un léger voile qui ne couvre que le dessus de la tête (en retombant seulement sur l'occiput ou sur le front), ou, plus vraisemblablement, qu'ils prennent *obuoluere* à contresens.

et praeligatum ». Voilà qui est net : mettre la tête de quelqu'un dans un sac, c'est encore *obuoluere caput* (ou *os*). Or, que font d'autre César, Pompée, Démosthène et tous ceux qui se suicident, sinon précisément former à l'aide de leur toge ou de leur manteau une sorte de sac, dans lequel ils enfouissent leur tête[1]?

Ma seconde remarque concerne le sens du verbe *operire*, que j'ai négligé jusqu'ici à dessein, bien que ce soit lui qui figure dans le texte des *Naturales Quaestiones* qui nous a servi de point de départ (*operto ore*), ainsi que dans le passage d'Horace dont nous l'avons rapproché (*operto capite*). Ce verbe *operire* est loin d'avoir par lui-même la précision de *uelare* ou de *obuoluere*. Il veut dire « couvrir, cacher », au sens le plus général de ces mots : il est sensiblement synonyme de *tegere*. Joint à *caput* (ou à *os*), il n'a pas de signification arrêtée : il équivaut en fait, dans les textes, tantôt à *uelare*, tantôt à *obuoluere*. Ainsi, en face des deux exemples que nous venons de rappeler où *operto* = *obuoluto*[2], nous pourrions citer ce passage du *De Senectute* de Cicéron (34), où il est dit que Massinissa, âgé de quatre-vingt-dix ans, ne se couvre jamais la tête, quelque temps qu'il fasse : « nullo imbre, nullo frigore adduci ut *capite operto* sit »; ou encore ce passage de l'*Amphitryon* de Plaute (v. 1094), où Bromia, la servante, raconte qu'Alcmène, prise des douleurs de l'enfantement, s'est mise, selon l'usage des femmes qui accouchent, à invoquer les dieux, après s'être purifié les mains et couvert la tête : « Inuocat deos immortales... Manibus puris, *capite operto*. » Dans ces deux textes, et dans beaucoup d'autres, *operto* = *uelato*. — Peut-être faudrait-il faire une observation analogue, en grec, sur συγκαλύπτεσθαι, qui équivaut tantôt à ἐπικαλύπτεσθαι, c'est-à-dire à *uelare*, tantôt à ἐγκαλύπτεσθαι, c'est-à-dire à *obuoluere*[3].

1. Quand on veut empêcher quelqu'un d'être vu ou reconnu, on le cache en lui enveloppant la tête dans sa toge comme dans un sac, et l'expression est la même. Cf. Cicéron, *de Suppl.*, 72 : « ciues romani, ne cognoscerentur, *capitibus obuolutis* ad necem rapiebantur. » — Sénèque, *Apok.*, 13, 1 : « trahit *capite obuoluto*, ne quis eum possit agnoscere, per Campum Martium ». — Suétone, *Caes.*, 58 : « ipse clam noctu paruulum nauigium solus *obuoluto capite* conscendit ». — Tite-Live, XXIII, 10, 9 : « Haec uociferante (Decio Magio) cum moueri uulgus uideretur, *obuolutum est caput* ociusque rapi extra portam iussus. »

2. Cf. encore, en se référant à la note précédente, Plaute, *Poen.*, 744 : « *operire capita*, ne nos leno nouerit ». — Pomponius, *Atell.*, 148 : « negato esse hic me, ego *operibo caput* ». — Et noter que le même geste se fait également pour dormir. Cf. Aurelius Capitolinus, XXVIII, 9 : « *caput operuit*, quasi uolens dormire ».

3. On peut noter, d'autre part, qu'en grec ἐγκαλύπτεσθαι est employé au figuré

*
* *

Arrivons à notre dernier point. D'où vient cette habitude des Grecs et des Romains de s'envelopper la tête avant la mort? Quelle est la signification de ce geste?

Disons tout de suite que, contrairement à ce qu'on est tenté de penser, ce geste ne paraît avoir aucune signification religieuse ; ou du moins que, s'il y entrait à l'origine quelque élément religieux ou rituel — ce qui est possible — il n'en subsiste à l'époque historique aucune trace. Ceux qui ont donné du geste de César et de Pompée mourants, par exemple, une interprétation religieuse ont été égarés par des idées préconçues, et surtout par l'inadvertance qu'ils commettaient en ne discernant pas l'un de l'autre ces deux actes si dissemblables : *uelare caput* et *obuoluere caput*. Il n'est pas jusqu'à Salomon Reinach qui ne soit tombé dans l'erreur commune. Il existe de lui un très remarquable mémoire intitulé « Le Voile de l'Oblation » (*Cultes, mythes et religions*, t. I, p. 303 et suiv.), dans lequel il s'est demandé, après Plutarque (*Quaest. rom.*, art. X), pourquoi, à Rome, on se voilait la tête en adorant les dieux. L'expression « se voiler la tête » n'est déjà pas très heureuse : elle prête à confusion ; mais ce qui est plus grave, c'est que la confusion n'est pas seulement dans les mots, elle est dans les faits eux-mêmes et dans la pensée. Ce n'est pas le lieu d'entreprendre une critique en règle de l'étude de Salomon Reinach : je sortirais de mon sujet. Mais il y aurait beaucoup à dire sur les exemples de « voilement de la tête », soit chez les Grecs, soit chez les Romains, qu'il cite quelque peu pêle-mêle et sans contrôle suffisant. Passons, et allons à l'essentiel. La thèse fondamentale de S. Reinach dans ce mémoire est que le voilement de la tête rituel, le voilement dans l'accomplissement d'actes religieux, est un symbole de consécration, d'oblation à la divinité. Il semble bien qu'il ait raison : cette interprétation mystique du rite ne paraît même guère contestable, et l'argumentation sur laquelle elle se fonde est, dans ses lignes générales, fort solide. Seulement — et c'est le seul point que nous ayons à retenir ici — S. Reinach, d'un bout à l'autre de son étude, a eu le tort de

pour signifier « laisser faire, tolérer, fermer les yeux ». Ex. : Eschine, περὶ Παραπρεσβ., 107 (paroles attribuées à Démosthène) : « πορεύεται Φίλιππος ἐς Πύλας, ἐγὼ δὲ ἐγκαλύπτομαι (proprement : je m'enveloppe la tête pour ne pas voir) ».

confondre le cas des personnages qui ont la tête simplement encapuchonnée (*uelatum caput*) et celui des personnages dont la tête et le visage sont entièrement recouverts et masqués. Le résultat de cette confusion est assez singulier. Elle conduit, par exemple, S. Reinach, d'une part, à se représenter (après d'autres) le « dévouement » de Decius d'une manière purement romanesque, et d'autre part — ce qui est plus grave — à assimiler bizarrement l'attitude de César et de Pompée devant la mort à ce même « dévouement », c'est-à-dire au sacrifice volontaire, à la fois patriotique et religieux, de Decius.

Revenons d'abord à Decius et à la scène du champ de bataille de Veseris. Reinach se représente Decius comme ayant, au moment de son sacrifice, la tête complètement enveloppée de sa toge, y compris le visage. C'est ainsi affublé que Decius, après avoir répété la formule du pontife, sauterait à cheval tout armé et se précipiterait « en aveugle » au milieu des ennemis, conformément au récit de Tite-Live : « Armatus in equum insiluit ac se in medios hostes immisit »! Reinach rappelle, il est vrai, dans une note l'opinion d'Heuzey, qui, dit-il, « fait des réserves », et se demande si Decius, sautant à cheval, peut encore être voilé. Je ne vois pas, pour ma part, d'impossibilité à ce qu'on se hisse à cheval même sans y voir clair. Mais, en réalité, la difficulté soulevée par Heuzey n'existe pas, et la question n'est pas là : Decius est, selon la propre expression de Tite-Live, ceint de sa toge à la manière de Gabies : « incinctus more gabino », ce qui indique qu'il a sa toge ramenée sur le dessus de la tête. C'est ce qui appert, en effet, du commentaire de Servius, *ad Aen.*, V, 755, convenablement interprété : « incincti ritu gabino, dit Servius en décrivant d'après Caton les rites observés par les fondateurs de villes, id est togae parte caput uelati, parte succincti... ». *Caput uelati* : le visage n'est donc pas masqué.

Mais que dire de l'interprétation donnée par S. Reinach au double geste de César et de Pompée devant la mort? D'après lui, César et Pompée s'immolent, à la manière de Decius, et l'on retrouve dans leur double sacrifice l'idée de la dévotion, de l'oblation. Pompée, dit-il, accomplit, « d'instinct sans doute », un acte religieux, se dévouant, comme Decius,... à la cause de la Liberté romaine et du Sénat. Rien, dans le récit de Plutarque, non plus que dans celui de Lucain, ne permet de prêter à Pompée une pensée ni une intention semblables. César aussi, quand il se sentit perdu,

mourut en Decius, déclare encore S. Reinach. Qui ne sent ce que ce rapprochement entre Pompée et César d'un côté, Decius de l'autre, a d'arbitraire, de téméraire? Qui ne voit qu'il n'y a à peu près aucun rapport entre l'acte de Decius, se vouant spontanément à la mort pour sauver ses légions dans une bataille, et le geste à la fois instinctif et traditionnel de César et de Pompée, tombant sous les coups de leurs assasins? Ni César ni Pompée n'ont eu à cet instant suprême — ou je me trompe fort — l'intention d'imiter Decius ni le sentiment qu'ils se vouaient à une divinité quelconque. Dans le cas de César, c'est particulièrement manifeste, puisqu'il commença, d'après le récit de Plutarque, par lutter contre ses agresseurs en poussant de grands cris, et qu'il ne s'enveloppa la tête dans sa toge que lorsqu'il eut vu parmi eux Brutus, qui levait sur lui son poignard.

* * *

Le terrain étant ainsi déblayé et toute confusion étant écartée, nous nous retrouvons en présence de ce simple fait : l'habitude qu'avaient les Grecs et les Romains de s'envelopper la tête et le visage au moment de mourir. Quel était l'objet de ce geste? A quoi répondait-il dans leur esprit?

Nous ne pouvons négliger ici complètement un autre et dernier aspect du problème. Des textes variés nous montrent que ce même geste d'enveloppement complet de la tête servait à manifester des sentiments de diverse sorte, par exemple la peur, la honte, l'extrême douleur, sentiments dont le trait commun est une sorte d'abdication et d'affaiblissement de la volonté, sous la pression de circonstances extérieures.

Ainsi, la peur. Nous avons déjà vu les satellites d'Archias se tromper sur le sens du geste de Démosthène et croire ou affecter de croire qu'il avait peur. Voici un texte très net de Plaute, où ce même geste indique l'épouvante. C'est dans la *Mostellaria*, v. 424 : l'esclave Tranio dit à un autre esclave, en parlant du vieux Théopropidès, qu'il s'agit d'éloigner par une ruse : « Dis à ton maître (le jeune Philolactès, fils de Théopropidès) que je vais m'arranger pour qu'il s'enfuie épouvanté, la tête enveloppée de sa toge : Illi hoc dicito... facturum me... *Capite obuoluto* ut fugiat *cum summo metu.* » En effet, un moment après, Tranio, ayant persuadé à Théo-

propidès qu'il y a un revenant dans la maison, le détermine à s'enfuir en ces termes (v. 523) : « Caue respexis, fuge, *operi caput.* » Et c'est ainsi accoutré que Théopropidès quitte la scène, en tremblant de tout son corps et en invoquant Hercule. — Un autre texte, presque aussi comique, sinon davantage, nous est offert par Suétone, dans sa vie de Caligula (51). Il y raconte que ce prince, malgré ses affectations d'esprit fort et son mépris des dieux, fermait les yeux et s'enveloppait la tête au moindre coup de tonnerre ou au moindre éclair : « ad minima tonitrua et fulgura coniuere, *caput obuoluere* ». Suétone ajoute que, si l'orage était plus violent, il allait jusqu'à se cacher sous son lit.

A côté de la peur, la honte. Dans Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, XIX, 9), le rhéteur Antonius Julianus, au moment de se lancer dans une discussion sur les mérites comparés de la poésie érotique grecque et de la poésie érotique latine, demande la permission de se couvrir la tête de son manteau, comme le fit, dit-il, Socrate un jour qu'il tenait des propos peu décents : « Permittite mihi, quaeso, *operire caput* : quod in quadam parum pudica oratione Socratem fecisse aiunt. » Au début du *Banquet* de Xénophon (I, 14), le bouffon Philippe, dont les plaisanteries ne parviennent pas à dérider les convives, en est si mortifié que, de dépit et de honte, il s'arrête de manger, s'enveloppe la tête dans son manteau et se tient coi : « ἐν τῷ μεταξὺ παυσάμενος τοῦ δείπνου συγκαλυψάμενος κατέκειτο. » Il fait même semblant de pleurer ; mais, peu après, rasséréné par les bonnes paroles et par la bonne humeur des convives, il se découvre la tête et se remet à souper : « ἀνακαλύψατό τε καὶ ... πάλιν ἐδείπνει ». — On trouve en outre souvent chez les écrivains grecs le verbe ἐγκαλύπτεσθαι pris au figuré et d'une manière purement métaphorique, pour signifier : avoir honte, rougir. Ainsi, Eschine, voulant dire (περὶ Παραπρεσβ., 111) que Démosthène tint des propos si ridicules que les députés ses collègues en avaient honte, s'exprime ainsi : « προσέθηκε ... καταγέλαστα παντελῶς, ἐφ' οἷς οἱ συμπρέσβεις ἐνεκαλύψαντο ». C'est exactement l'équivalent de notre locution un peu recherchée, mais usuelle : se voiler la face. L'auteur de la troisième lettre attribuée à tort ou à raison à Démosthène (Ἐπιστ. γ, περὶ τῶν Λυκούργου παίδων, 9) s'adresse de même aux Athéniens en ces termes : Τῆς Ἀριστογείτονος κρίσεως ἀναμνησθέντες ἐγκαλύψασθε : voilez-vous la face au souvenir du jugement rendu sur Aristogiton (c'est-à-dire du jugement par lequel l'Aréopage a acquitté Aristogiton). » Dans le

traité de Plutarque Περὶ τοῦ τὰ ἄλογα λόγου χρῆσθαι (4), Gryllos dit pareillement à Ulysse : « N'as-tu pas honte de te faire qualifier d'aventurier et de destructeur de villes? οὐκ ἐγκαλύπτῃ θρασὺς καὶ πτολίπορθος ἀποκαλούμενος; »

Enfin, à côté de la peur et de la honte, la douleur extrême, le désespoir. C'est le cas de rappeler la description que fait Cicéron (*Orat.*, 74) du fameux tableau de Timanthe représentant le sacrifice d'Iphigénie : l'artiste, nous dit-il, avait peint, en observant une gradation savante, la tristesse de Calchas, le chagrin d'Ulysse, la désolation de Ménélas ; quand il en arriva à la douleur d'Agamemnon, il dut renoncer à la peindre et ne s'en tira qu'en le représentant la tête enveloppée dans son manteau : « Pictor ille uidit, cum immolanda Iphigenia tristis Calchas esset, tristior Ulysses, maereret Menelaus, *obuoluendum caput* Agamemnonis esse... » Autre exemple : Isocrate (Τραπεζιτικός, 18), parlant d'un débiteur insolvable qui gémit, un peu théâtralement, sur sa pauvreté, dépeint ainsi son attitude : « καὶ ἐπειδὴ ἤλθομεν εἰς ἀκρόπολιν, ἐγκαλυψάμενος ἔκλαε. »

Ces rapprochements (et on pourrait multiplier les exemples) montrent bien que, dans tous les cas de ce genre, le geste dont nous nous occupons trahit — et traduit — une dépression morale, un fléchissement de la volonté, une sorte d'abandon de soi-même : abandon à la peur, à la honte, à la douleur et, dans le cas d'où nous sommes partis et où nous revenons pour finir, à la mort[1].

* * *

Ce geste avait-il primitivement une valeur religieuse? Aucun document ne permet de l'établir. C'est une hypothèse assez vraisemblable ; il serait toutefois imprudent d'être trop affirmatif sur ce point. La mort, aux yeux des Anciens, sauf lorsqu'il s'agit d'une victime qu'on immole ou qui s'immole, n'est pas en elle-même un fait d'ordre religieux : c'est un phénomène naturel, mais qui comporte inévitablement un certain mystère, mêlé ou non d'effroi. Quoi qu'il en soit, cet hypothétique élément religieux est complè-

1. Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée. Abandon à la mort signifie acceptation de la mort, qu'on aille au-devant d'elle ou qu'on la subisse, acceptation de l'inévitable : ce qui n'exclut pas, bien entendu, le courage et la fermeté de l'âme, voire l'héroïsme. Nos exemples, du reste, en font foi.

tement oblitéré à l'époque historique. On peut admettre qu'une insensible évolution s'est produite et que, la pratique restant la même, la signification de l'acte s'est peu à peu modifiée. Cette signification, d'après les exemples même que nous en avons donnés, paraît du reste assez complexe. La psychologie du mourant — en particulier de l'assassiné ou du suicide — qui s'enveloppe le visage et la tête est malaisée à définir. Il y entre très certainement un souci de pudeur, manifeste dans le cas de César comme dans celui de Cyrus. Mais c'est surtout, au premier chef et dans tous les cas, un geste de résignation et d'abandon : le mourant renonce à la vie, interpose entre lui et le monde des vivants un obstacle matériel, anticipation symbolique du moment où il n'aura plus aucun contact effectif avec ce monde. Seulement ce geste a fini, dans l'usage, par se vider presque complètement de son contenu psychologique, ou du moins de la partie proprement consciente de ce contenu psychologique. Il a pris une valeur presque purement formelle : il est devenu, pour ainsi dire, automatique. C'est bien visible, en particulier, dans le cas des plébéiens de Tite-Live, qui à coup sûr ne raisonnent pas leur geste et l'accomplissent simplement parce que c'est l'usage avant d'en finir avec la vie. L'expression *operto ore*, dans notre texte des *Naturales Quaestiones*, n'a guère non plus d'autre valeur, quoiqu'elle réponde en même temps à une recherche volontaire du réalisme et du pittoresque. Nous pouvons donc dire, à la rigueur, qu'il y a là un rite, constamment observé dans l'antiquité grecque et latine, mais à la condition de ne pas prendre ce mot dans un sens trop étroit et de n'y mêler aucune idée spécifiquement religieuse. Disons plus clairement et plus simplement : un usage traditionnel, que les mourants observent en général par pur conformisme, mais auquel des personnalités d'exception — je pense surtout à César — peuvent restituer, les circonstances aidant, une part de son contenu psychologique profond.

René WALTZ.